



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Deposé / Reçu le

21 OCT. 2024

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



24155222

le,

N° d'entreprise : **0810 497 653**

Nom

(en entier) : **PROTOSSYS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Chaussée d'Alseberg, 471 - 1180 UCCLE**

Objet de l'acte : Siège

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2024

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité :

- De transférer le siège social et le siège d'exploitation de la chaussée d'Alseberg, 471 à 1180 Bruxelles vers

l'avenue d'Uccle, 48 à 1190 Forest et ce à la date du 15 septembre 2024.

L'assemblée générale mandate J. Jordens SRL / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente assemblée en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).